

22 juin 2017

LES GEIQ UNE REPONSE TOUJOURS PLUS EFFICACE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE !

La commission mixte nationale de reconnaissance de la qualité de Geiq, qui s'est tenue les 29 et 30 mai derniers, a examiné 152 dossiers de demande de renouvellement. Ainsi, 148 Geiq ont vu leur appellation renouvelée pour l'année 2017 et 4 Geiq se la sont vu refuser (ils disposent d'un délai de recours d'un mois pour faire appel de cette décision).

A l'issue de cette campagne, et grâce à l'ensemble des données quantitatives dont elle dispose, la FFGeiq est en mesure de proposer des statistiques exhaustives sur l'activité des Geiq pour l'année 2016.

DES ENTREPRISES TOUJOURS PLUS NOMBREUSES

On constate une augmentation de 4 % du nombre d'entreprises adhérentes. Ces dernières sont toujours plus nombreuses (plus de 5 900) et restent mobilisées en faveur de l'insertion professionnelle.

UN DÉVELOPPEMENT QUANTITATIF MAIS PAS AU DÉTRIMENT DE LA QUALITÉ !

Les Geiq enregistrent une augmentation de près de 20% du nombre de salariés embauchés entre 2015 et 2016. Ainsi, la barre des 6 500 contrats est dépassée ! Ce développement permet toujours aux Geiq de proposer un service de qualité aux entreprises et aux salariés.

LA FORMATION TOUJOURS AU CŒUR DU DISPOSITIF POUR DES PUBLICS « PRIORITAIRES »*

Parmi les 6 656 salariés recrutés en 2016, 78% sont des publics prioritaires*. La durée moyenne de leur formation en alternance est de 356 heures par parcours. Ces formations, qui mènent pour la plupart à une qualification, leur permettent d'obtenir cette dernière dans 92% des cas !

DES SORTIES VERS L'EMPLOI EN PROGRESSION

Entre 2015 et 2016, les sorties vers l'emploi ont quant à elles augmenté de 3 points et de 5 points pour les sorties vers l'emploi durable. Ainsi, aujourd'hui, les parcours Geiq mènent dans 66% des cas vers un emploi dont 52% vers un emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois).

Les Geiq continuent donc leur développement tout en s'assurant de la qualité de leur action au bénéfice des entreprises et des salariés !

**Public prioritaire Geiq parmi les critères suivants : personnes éloignées du marché du travail depuis plus d'un an ; bénéficiaires de minima sociaux ; personnes bénéficiant ou sortant d'un dispositif d'insertion (CIVIS, PLIE, SIAE, CUI, Emploi d'Avenir...) ; personnes en situation de handicap ; personnes issues de quartiers ou zones prioritaires ; demandeurs d'emploi de 45 ans et plus ; personnes sortant de prison ou sous-main de justice ; jeunes de moins de 26 ans sans qualification ; personnes en reconversion professionnelle contrainte ;*

Qu'est-ce qu'un Geiq ?

Les Geiq sont des regroupements d'entreprises qui, pour résoudre leurs problèmes de recrutement, parient sur le potentiel de personnes éloignées du marché du travail. A l'issue des parcours d'alternance qu'ils accompagnent, les Geiq obtiennent des résultats significatifs : 92% de réussite à l'examen et plus de 66% de sorties vers l'emploi (chiffres labellisation 2017).

Depuis la création du premier Geiq en 1991, 163 GEIQ sont actuellement labellisés avec 245 implantations sur le territoire français. 5 700 entreprises adhérentes représentent plus de 20 filières professionnelles (BTP, entreprises de propreté, industrie, transports, ou encore les métiers de service...).

La Fédération Française des Geiq a vocation à représenter les Geiq qu'elle labellise annuellement en partenariat avec l'Etat et à promouvoir le développement du modèle Geiq dans le cadre des politiques d'emploi et d'insertion professionnelle.